Soixantième année. - N ° 194 A Vendredi 9 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4151

86 – VIENNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Jugement d'ouverture

Date : 23 septembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
391 352 937 RCS Poitiers.
L'AUBERGE DE LA COUR D'HENON.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Café, hôtel, restaurant, brasserie, licence 4, traiteur, vente à emporter, achat et vente de sou- Venirs, Carterie, congrès, réunion, centre de loi- sirs, formation..
Adresse : 2, avenue de la C E E, 86170 Cissé.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 23 mars 2025, désignant liquidateur Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.